

<https://www.aefinfo.fr/depeche/716789-l-ecole-n-attend-pas-nicole-belloubet-rend-compte-...>

Antonin Gouze

12 min read

L'école n'attend pas : Nicole Belloubet rend compte de la rentrée en dépit d'un contexte politique inédit

"L'école n'attend pas", justifie la ministre démissionnaire de l'Éducation qui a assuré la conférence de presse de rentrée le 27 août 2024. Nicole Belloubet estime que le prochain gouvernement devra faire de la réforme de la formation initiale "une priorité" malgré un coût "non négligeable". Le budget de l'Éducation doit d'ailleurs être "a minima sanctuarisé". La ministre évoque aussi le DNB dont les modalités ne sont pas encore consolidées pour cette année et les évaluations. Concernant le privé, elle assure que le MEN s'est "doté d'outils supplémentaires" pour contrôler les établissements.



Nicole Belloubet lors de la conférence de presse de rentrée du mardi 27 août 2024 MENJ

Les parents, élèves et personnels de l'Éducation nationale "ne demandent pas à ce que les sonneries des salles de classe se calent sur celles du Palais Bourbon", déclare la ministre démissionnaire de l'Éducation nationale, qui a assuré la conférence de presse de rentrée, le 27 août 2024.

Malgré un contexte de rentrée scolaire "inédit", avec un gouvernement démissionnaire depuis le 16 juillet 2024, Nicole Belloubet, qui précise par ailleurs ne pas être candidate à sa propre succession mais "avoir envie de continuer", estime que "le rôle d'un ministre est d'assurer jusqu'au bout la mission qui lui a été confiée, y compris lorsqu'il expédie les affaires courantes". Ces dernières ne sont, pour la ministre, "ni un temps suspendu pour l'école, ni un temps mort, c'est un temps d'action : l'école n'attend pas". Mettant en avant la continuité de l'État, elle considère que "c'est justement quand il existe une forme d'incertitude que cette continuité est essentielle : chaque seconde écoulée dans l'exercice de mes fonctions doit être une seconde au service de l'école".

Aussi, Nicole Belloubet l'assure : "La rentrée est prête : elle a été conduite sous mon autorité, avec à la fois un souci de porter des évolutions, mais aussi de marquer un apaisement dont notre système a profondément besoin", poursuit-elle, tout en rappelant que cette rentrée s'inscrit sous le signe de la cohésion, dans la lignée de la circulaire publiée en juillet dernier.

Trois principes "scandent la réalité de l'école républicaine" : celle-ci doit être "un lieu d'émancipation et d'épanouissement, un "antidote aux assignations", mais elle est aussi "le premier des services publics".

La réforme de la formation initiale "doit être une priorité du prochain gouvernement"

"L'école, avec l'hôpital, est le premier des services publics", déclare Nicole Belloubet, qui est revenue sur la réforme de la formation initiale, destinée à rendre plus attractif le métier d'enseignant ([lire sur AEF info](#)). Mais la réforme n'a pas pu aboutir, "faute d'un contreseing dans le décret rédigé avant que le gouvernement n'expédie les affaires courantes", précise la ministre.

Pour rappel, en raison du coût estimé de cette réforme, qui prévoyait de rémunérer les élèves stagiaires, Bercy aurait refusé de signer le décret : interrogée par AEF info, l'entourage de la ministre indique que le coût était estimé en 2028 (à l'issue de la mise en

œuvre complète de la réforme) à 500 M€ supplémentaires. Mais avec une montée en charge progressive et un impact relativement limité sur 2025. Si le futur gouvernement reprend la réforme, elle pourra être mise en place en 2026, estime-t-on au ministère, permettant un temps de discussion allongé et un calendrier desserré. Restera toutefois à débloquer les crédits nécessaires.

Pour Nicole Belloubet, si le coût de cette réforme "extrêmement puissante" n'est "certes pas négligeable", elle avait le mérite "d'offrir une filière structurée et d'exigence : ce dossier est suspendu, mais cela ne fait aucun doute que ça doit être une priorité du prochain gouvernement".

Le Budget de l'éducation doit être "a minima sanctuarisé"

Reconnaissant des mots "forcément hésitants" au moment d'évoquer le budget, Nicole Belloubet rappelle que les premiers plafonds de crédits et d'emploi ont été envoyés aux ministères dans le cadre du P.L.F. 2025 ([lire sur AEF info](#)), qui disposera ainsi d'une base technique "qui pourra évoluer selon les priorités qui structureront le prochain gouvernement". Dans ce budget, construit autour du principe de reconduction du budget de l'État pour 2024, les plafonds "nous contraindraient à une particulière rigueur budgétaire, et, à cet instant, ne répondent pas à l'ensemble des besoins", estime la ministre, qui souhaite que le budget de l'Éducation nationale soit "a minima sanctuarisé". Le prochain gouvernement "devra y être attentif s'il souhaite maintenir l'ambition". "Un euro dépensé dans l'éducation est un investissement pour l'avenir de la nation", insiste Nicole Belloubet.

Le remplacement "n'est pas un objectif politique mais un impératif de service public"

Si cette réforme devait permettre de remédier à la crise d'attractivité du métier d'enseignant, tel était également l'un des objectifs du pacte enseignant, avancé par le ministère comme un moyen de revaloriser les salaires. Il est "prioritairement orienté vers le remplacement de courte durée", rappelle Nicole Belloubet, pour laquelle le remplacement "n'est pas seulement un objectif politique, c'est un impératif de service public".

C'est pourtant en premier lieu l'enseignement privé qui bénéficie du pacte, puisque selon une note de la [Dgpp](#), le taux d'adhésion y est deux fois supérieur au public ([lire sur AEF](#)

[info](#)). Interrogé sur ce sujet, l'entourage de la ministre précise à AEF info que les données de cette note ont été arrêtées à mai 2024 mais que sur la totalité de l'année 2023-2024, la répartition finale était proche de la répartition initiale qui respectait l'équilibre public-privé imposé par la loi, à 2 ou 3 % près. Cet écart, qui s'est réduit à la fin de l'année, s'explique par "l'avance" prise par le privé sur le public sur l'appropriation du Pacte et le ministère assure que l'enveloppe a été consommée. Pour l'année 2024-2025, "la parité est rétablie" et l'enveloppe a été augmentée de 100 M€ et prioritairement affectée au remplacement de courte durée.

Groupes, évaluations : des "outils précieux"

Par ailleurs, la ministre démissionnaire a aussi défendu les évolutions de la rentrée 2024. À l'instar de la nouvelle organisation des groupes de besoin en français et mathématiques, en 6e et en 5e, décriée par les syndicats ([lire sur AEF info](#)). Ces groupes "permettent de faire progresser tous les élèves, en prenant mieux en compte leur diversité". Il s'agit de réduire "ponctuellement l'hétérogénéité, sans la supprimer", insiste encore Nicole Belloubet, qui rappelle que ces groupes seront évalués, et que des enseignements en seront tirés ([lire sur AEF info](#)). Selon l'entourage de la ministre, cette évaluation sera conduite sur deux ans, par la Depp et l'IGESR.

Autre nouveauté de cette rentrée qui rencontre l'opposition de certains syndicats : les évaluations nationales, qui concernent désormais tous les niveaux d'école primaire et sont introduites au CE2 et CM2. Sur ce point, et alors qu'une intersyndicale a annoncé une grève le 10 septembre prochain, lors de la semaine de passation de ces évaluations ([lire sur AEF info](#)), la ministre insiste : "ce sont des outils précieux pour les professeurs. Pour que tous les élèves réussissent et progressent, il faut impérativement connaître précisément les acquis et besoins des élèves, et mettre en œuvre des pratiques de pédagogie différenciée".

Enfin, la poursuite du dédoublement des classes en éducation prioritaire a montré "des premiers résultats positifs", assure Nicole Belloubet, en dépit d'un rapport sur ce dispositif non publié de l'IGESR et alors que, selon [Le Monde](#), les résultats ne seraient pas aussi probants qu'escomptés. "Le dédoublement seul ne suffit pas", concède la ministre, qui reconnaît que cela doit s'accompagner d'une évolution des pratiques pédagogiques "sur lesquelles nous devons travailler".

Le texte sur les nouvelles modalités du dnb est prêt mais le caractère obligatoire incertain

D'autres dispositifs annoncés ont en revanche été reportés suite à la dissolution de l'Assemblée nationale : ainsi des nouveaux programmes de français et mathématiques des cycles 1 et 2, qui seront publiés dès la fin de la période d'expédition des affaires courantes, pour une entrée en vigueur en septembre 2025, précise Nicole Belloubet. Une "chance", selon elle, puisque dès lors les enseignants "disposeront d'une année entière pour se les approprier et s'y former".

Concernant le DNB, les textes sur les nouvelles modalités de passage sont prêts, mais ils ont été reportés en raison des affaires courantes : "Nous devrions pouvoir en assurer la publication pour une entrée en vigueur dès 2025", assure Nicole Belloubet. Dès qu'un gouvernement sera nommé, le prochain CSE sera saisi de ce texte et il pourra ainsi être mis en œuvre dès cette année.

Concernant l'obligation d'obtention du DNB pour entrer en lycée, prévue initialement dans le cadre du "choc des savoirs", le décret prévu à cette fin est "gelé", indique la ministre. "Le caractère obligatoire du brevet est encore incertain." Quant aux prépa-seconde, qui doivent accueillir les élèves ayant échoué au brevet, il en existe "une centaine, une par département. Pour l'instant, il y a moins de 1 000 élèves inscrits, ce qui n'est pas assez. Mais il y en aura sans doute davantage d'ici la rentrée", estime la ministre, qui attend de voir si "cela peut être un outil pour lutter contre décrochage ou non. Si on a recours à des dispositifs innovants, cela pourrait être une opportunité".

Enfin, les nouveaux programmes d'éducation à la vie sexuelle et affective sont aussi "en cours de finalisation : ils seront dès que possible présentés en CSE et publiés". Le délai de parution de ces nouveaux programmes, commandés par Pap Ndiaye ([lire sur AEF info](#)), avait suscité des interrogations auprès des parlementaires.

Enfin, le lycée a quant à lui "trouvé son rythme de croisière", estime la ministre. Alors que les stages de seconde seront renouvelés pour cette année, elle estime que "les équipes pédagogiques ne se sont pas emparées de ce sujet, or il le faut pour que les choses marchent. J'aimerais qu'elles intègrent ce stage dans la construction d'un parcours d'orientation. Nous devons aussi offrir des terrains de stages plus nombreux."

Privé : davantage de contrôles

L'enseignement privé a aussi été évoqué dans le cadre de son financement, pointé notamment par le rapport des députés Paul Vannier ([LFI](#)) et Christopher Weissberg (Renaissance) et l'enquête de [Médiapart](#) sur le financement du privé par les régions.

Si la ministre rappelle que le protocole établi avec l'enseignement privé par son prédécesseur, Pap Ndiaye, doit être évalué à la rentrée ([lire sur AEF info](#)), elle souligne également que pour contrôler ces établissements, le ministère s'est "doté d'outils supplémentaires" : ils seront "plus effectifs et plus nombreux, et à la fois pédagogiques, administratifs et financiers, avec des personnels supplémentaires à cette fin ([lire sur AEF info](#)). Nous avons construit une base informatique permettant de mesurer précisément quel est le financement des collectivités sur les établissements", poursuit Nicole Belloubet.

"Pour faire société, il faut se donner les moyens d'accepter l'autre", insiste encore Nicole Belloubet, qui considère "qu'un travail sur la mixité sociale et scolaire s'impose". Ce qui implique pour elle la refonte de la carte de l'éducation prioritaire : "J'ai proposé aux parlementaires que les premiers travaux sur ce sujet soient effectifs dès la rentrée 2025, ce qui implique que nos services s'y engagent dès maintenant". Elle mentionne aussi la création d'un service public d'aide aux devoirs.

Seine-Saint-Denis, Théâtre, temps scolaire...

D'autres sujets ont par ailleurs été évoqués :

- **Territoires** : Nicole Belloubet souhaite accorder une "particulière attention" aux territoires de Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Guyane, et la Seine-Saint-Denis, qui "doit faire l'objet d'une réflexion globale sur le système éducatif, qui ne peut être traitée indépendamment de ce qu'il se passe dans les académies de Versailles et Paris",
- **Théâtre** : "Une mission a été lancée afin de construire trois objets : l'éducation au théâtre ; l'enseignement d'histoire des arts et son évaluation au brevet, comme l'un des éléments de la culture générale ; la pratique artistique musicale ou à l'image. Des premières étapes seront proposées dès la rentrée 2024 avec la volonté par exemple, pour le théâtre, comme l'a souhaité le président de la République, d'accroître l'étude d'œuvres théâtrales et de favoriser les sorties théâtre dans le

cadre de la part collective du Pass culture. Un plan national de formation sera prévu très prochainement",

- **Numérique** : l'expérimentation de la pause numérique, qui commence dans près de 200 collèges à la rentrée, devrait être généralisée dès le mois de janvier. Le ministre de l'Éducation nationale devra aussi bâtir sa propre feuille de route sur l'intelligence artificielle, en lien avec la stratégie nationale sur l'IA,
- **Temps scolaire** : la ministre considère qu'une réflexion sur le temps scolaire doit être engagée. "Avec la question de la formation initiale des enseignants, il s'agit pour moi de la chose la plus fondamentale qui soit. "Je suis persuadée que nous ne pourrons pas faire l'économie d'une réflexion globale sur le temps de l'enfant. Cet enjeu pourrait se décomposer en trois volets : le temps des familles ; le temps scolaire ; le temps de l'enseignant".

Generated with Reader Mode